

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 20 décembre 2019



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2019
convoquée le 6 décembre 2019

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Nadine LLORENS, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Dominique JALLIER, Hélène POUJOL

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Eva de SIMORRE

Le conseil tient tout d'abord à exprimer son émotion et son immense tristesse à suite du décès de Pierrot Lloveras. Son attachement à la commune, son sens du service, sa gentillesse reconnus par tous en faisait un homme hors norme.

Approbation du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2019

Le compte rendu de la réunion du 13 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Comptes rendus des réunions des délégués

- Réunion AFP le 17 décembre pour approbation d'une délibération modificative au budget
- SMDEA : notre délégué n'a pu se libérer, retenu par une autre réunion
- Réunion fibre à Coussa :
 - Tout le village est éligible, à l'exception de Janiquet dont le branchement n'est pas encore réalisé
 - Une erreur d'adresse a été relevée sur Engravies ; elle est en cours de correction.
 - Pour l'instant, seul Orange peut proposer le branchement à l'heure actuelle. SFR devrait suivre au second semestre 2020
 - Demande de branchement par internet, ou téléphone.
 - Le branchement et la box sont gratuits. Seules certaines options sont payantes.
- La Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes : voir le compte rendu prochainement mis en ligne. La prise de compétence eau et assainissement par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes aura pour conséquence que le représentant de la commune sera forcément l' élu de la commune à la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes.

Délibération modificative

Un ajustement est nécessaire en raison d'une erreur d'évaluation du montant dû au SDE09 lors du budget 2019 (environ 50 €). Accord unanime du conseil.

Choix de la solution à retenir pour le chauffage de l'école

2 devis présentent des solutions différentes de chauffage par PAC, dont les prix varient du simple au double.

Le dossier de demande de subventions à l'état doit être déposé pour la fin de l'année (DETR).

A cette fin, une délibération doit être prise faisant état du plan de financement.

Le conseil décide à l'unanimité :

- De retenir, par prudence, la solution la plus élaborée,
- De rediscuter avec les fournisseurs éventuels pour valider les solutions techniques (chauffage et isolation).
-

Le plan de financement retenu est le suivant :

VIRA		
Programme de rénovation énergétique de l'école de Vira		
Chauffage PAC	13 419	HT
Isolation combles	2 470	HT
Eclairage LED	2 163	HT
Total	18 052	HT
Total	18 052	HT
DETR	9 026	50%
Région	5 416	30%
Total subventions	14 442	80%
Autofinancement par la commune		
Autofinancement HT	3 610	
TVA à financer	3 610	
Total à financer	7 220	
Budget 2020	€ 21 662	TTC

Devis EGA
Devis Rouch Energie
Devis EGA

Total 18052HT + TVA

Point sur les dossiers en cours

- ✓ **DECI (défense incendie)** : rendez-vous est pris avec le SDIS (Monsieur CASTERA) le 19 décembre pour valider les solutions prévues.

En pratique, lors de cette réunion sur le terrain, Monsieur Castera a donné son accord sur l'ensemble du plan repris ci-dessous et nous fait un courrier de confirmation.

DECI – Foncier (version 20 décembre 2019)

- La Maillole :
 - Borne incendie à implanter sur D12 (après PI Roubichou) 47m3/h).
 - Monsieur Castéra (SDIS) donne son accord.
 - Devis à demander au SMDEA – positionnement limite départementale et ZA 1.
 - Vérifier la propriété du foncier (département ou particulier)
- La Stabulation + Janiquet + Elevage Viviane Jurado
 - Bâche 60 m3 à implanter à Janiquet (8.08mX7.40mX1.50m)
 - Sur terrain privé, propriété de Monsieur Maury (à droite en montant, avant habitations). Parcelle ZB98 en bordure de route. Prévoir des poignées sur la clôture pour ouverture par les pompiers.
 - Accord de principe du propriétaire
- 2 route de Sabatier – Rouja
 - Prise d'eau au pont impossible (mesure : 11m contre 8m et 7m contre 5.50m)
 - Solution : une bâche implantée sur terrain privé (Mr Rouja) – parcelle ZC98 en arrière de la haie – prévoir coude sur tuyau sortie
 - 30 m3 (7.72X4.55mX1.30m + grillage ?)
- Le Coumel + En Bayourt
 - Bâche implantée au niveau du hangar - Bâche 60 m3 à implanter (8.08mX7.40mX1.50m + grillage)
 - Parcelle ZC 42 (Babin) ou terrain de Mr Canal ZC38 – emplacement à valider avec les propriétaires. Le SDIS est d'accord avec l'une ou l'autre solution.
 - Cette bâche couvre : Le Coumel (Tirado), Les Coteaux Engravies (maison et cave), les hangars, et le site de d'Embayourt sur Dun

Les prochaines étapes seront :

- Devis à demander
- Projet de convention avec les propriétaires
- Demande de subventions pour une mise en place 2021/2022

✓ Radars et positionnement des panneaux

Pierrot Lloveras devait établir un devis pour le déplacement des panneaux et du mât du radar.

D'autres entreprises seront donc consultées.

Il faudra également veiller à faire un contrôle des réseaux avec un Formulaire de « Déclaration d'Intention de Commencement de travaux DICT ».

Questions diverses

- ✓ Vœux : au vu des circonstances, le conseil s'interroge sur l'opportunité de faire une cérémonie des vœux. Finalement il est souhaitable de les maintenir (à priori samedi 25 janvier) avec colis aux aînés. Par contre, le format sera simplifié et il n'y aura pas de présentation de bilan/projet. Par contre, cette présentation sera probablement portée par une nouvelle équipe municipale lors d'une réunion électorale (?).
- ✓ Il y aurait des fuites de toiture sur l'église. Merci à ceux qui les constateraient de les positionner strictement avant d'opérer une réparation.
- ✓ Programme de voirie 2020 : la rue de l'église sera réalisée en début d'année, puis plus tard une partie du chemin de Sabatier. Il faut profiter des travaux chemin de Sabatier pour réaliser un fossé complémentaire à Embayourt. Merci à Mylène de le situer strictement.
- ✓ Merci à Mylène, et à ceux et celles qui l'ont aidée, pour les belles décorations de Noël dans le village.
- ✓ Voir à nettoyer la platebande de l'école côté gauche (ronces).
- ✓ L'éclairage public, devant l'habitation d'Eva De Simorre est toujours absent ! Relance à effectuer auprès du SDE09.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00